

Inscriptions Garderie, Transport scolaire,  
Cantine et Accueil de loisirs  
pour le Mercredi

**- Transport scolaire:**

Matin  Midi à la fin des cours

**- Garderie du matin au tarif en vigueur**

Oui  Non

**Garderie de 12h à 12h30 au tarif en vigueur**

Oui  Non

**-Cantine de 12h à 13h au tarif en vigueur**

06/09  13/09  20/09  
 27/09  04/10  11/10  18/10

**Accueil de loisirs en 1/2 journée au tarif en vigueur selon l'activité**

06/09  13/09  20/09  
 27/09  04/10  11/10  18/10

Les inscriptions ci-dessus valent engagement pour la période du 04 septembre au 20 octobre 2017. Toute absence non justifiée sans raison valable (médicale ou familiale) sera facturée.

Date:

Signature:

**Modalités d'inscription**

Merci de remplir obligatoirement la plaquette recto-verso des « TAP » .

Elle est à remettre au plus tard le **13 Juillet** à la mairie (accueil ou boîte aux lettres).

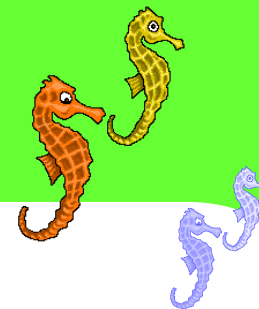
Le nombre de places des ateliers étant limité selon les activités (de 14 à 18) le dépôt de la plaquette, dans le respect du délai, facilite l'accès à votre enfant, à son atelier préféré.

Service jeunesse Mairie de Locoal-Mendon  
4 place du Général de Gaulle 56550  
Locoal-Mendon.

Emploi du temps année scolaire 2017/2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Classe 8h50-12h		Classe 8h50-12h10	Classe 8h50-12h	
Pause 12h-13h20			Pause 12h-13h20	
Classe 13h20-16h30	Classe 13h20-15h <b>TAP</b> 15h-16h30		Classe 13h20-16h30	Classe 13h20-15h <b>TAP</b> 15h-16h30

TAP: Temps d'activité périscolaire



***ATELIERS  
PERISCOLAIRES  
« TAP »***

**Ecole Notre Dame des Fleurs  
PS et MS**

**Période 1  
du 04 septembre au 20 octobre 2017**

Service jeunesse

**Renseignements au 06.75.89.75.55 ou  
clsh@locoal-mendon.fr**

## Les activités

Continuité de la sieste avec réveil échelonné afin de respecter le rythme de l'enfant puis activités

Des ateliers seront proposés à vos enfants suivant leur réveil, leur envie mais aussi en fonction des effectifs, de la météo...

Ces ateliers à thème sont:

activité manuelle, dessin, histoires et contes, comptines, jeux d'intérieurs et d'extérieur, motricité...

La liste des enfants inscrits sera affichée à l'école ainsi que sur le site internet de la commune.

Une activité peut être aménagée en fonction des effectifs, d'une absence d'un animateur ou des conditions météorologiques.

### LES ATELIERS PERISCOLAIRES:

Les enfants participant au TAP, gratuits et facultatifs, sont sous la responsabilité de la commune. Hors de ces ateliers les enfants sont sous votre responsabilité et doivent être pris en charge dès la sortie de l'école.



### REGLEMENT:

Les activités périscolaires et l'accueil de loisirs sont des entités éducatives habilitées par le ministère de la Cohésion Sociale soumis à une législation et à une réglementation spécifiques.

Ils sont avant tout des lieux d'accueil et de socialisation pour les enfants en dehors du temps scolaire.

**Les inscriptions valent engagement pour la période. En cas d'absence, prévenir la responsable au 06.75.89.75.55. ou par mail [clsh@locoal-mendon.fr](mailto:clsh@locoal-mendon.fr)**

- L'enfant doit avoir un comportement respectueux lors de l'activité (animateurs, enfants, locaux...)

- Mettre une tenue adaptée en cas de pluie.

### Coupon réponse à ramener obligatoirement au plus tard le 13 Juillet en Mairie

Ecole: Notre Dame des Fleurs (période 1)

J'inscris mon enfant au TAP

Oui  Non

Nom de l'enfant: .....

Prénom: .....

Numéro de téléphone: .....

Mail: .....

Classe en 2017-2018 : PS ou MS

	Mardi	Vendredi
Prise en charge	<input type="checkbox"/> Classe <input type="checkbox"/> Car <input type="checkbox"/> Garderie	<input type="checkbox"/> Classe <input type="checkbox"/> Car <input type="checkbox"/> Garderie

Merci d'indiquer si oui ou non votre enfant participe au TAP

Pour la sortie des TAP, nous avons gardé le fonctionnement de la sortie d'école.

Sous réserve des activités pédagogiques dispensées par